

LE 11 NOVEMBRE

Un Jour-Mémoire



MINISTÈRE
DE
LA DÉFENSE

Secrétariat général
pour l'administration

DIRECTION
DE LA MÉMOIRE,
DU PATRIMOINE
ET DES ARCHIVES

Le 11 Novembre est une des grandes dates de la vie commémorative française. Jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918.

11 novembre 1918 : la fin des combats

Le 11 novembre 1918, à cinq heures, l'Armistice est signé à Rethondes, en forêt de Compiègne. Il met fin aux hostilités de la Première Guerre mondiale sur le front occidental. Entrant en vigueur à onze heures, il est valable pour 36 jours et peut être prorogé.

Au front alternent des scènes d'émotion, de joie et de fraternisation à l'annonce du cessez-le-feu. La liesse déferle sur la France, tandis que retentissent les coups de canon que Clemenceau a ordonné de tirer.

Au Palais Bourbon, à 16 heures, Clemenceau lit les conditions d'armistice, salue l'Alsace et la Lorraine et rend hommage à la Nation.

Ce "jour de bonheur" ne peut faire oublier à l'ancien combattant, revenu à la vie civile, l'expérience tragique et le message dont il est porteur. Il importe en effet que le courage et les sacrifices des soldats durant ces quatre années de guerre restent dans chaque mémoire. Aussi peut-on dire que ce sont les anciens combattants qui vont imposer peu à peu le 11 novembre comme une fête nationale.

11 novembre 1919 : un premier anniversaire discret

Le 11 novembre 1919 est une journée d'hommage discret. Une seule cérémonie est organisée dans la chapelle des Invalides en présence du maréchal Foch. Cette même année, deux journées commémoratives avaient déjà marqué les esprits :

- **Le 14 juillet 1919**, on fête la Victoire et la Paix dans le faste et dans la liesse. Cet hommage est rendu aux combattants, aux vivants comme aux morts ; Clemenceau a voulu que ce soit "leur" jour. À Paris, mille mutilés précèdent le défilé victorieux des armées alliées, qui passent pour la dernière fois sous l'Arc de Triomphe, devant une foule innombrable. Un cénotaphe édifié sous l'Arc reçoit, dans la nuit du 13 au 14, l'hommage du peuple aux morts pour la patrie.

- **Le 2 novembre 1919**, premier Jour des morts depuis le retour de la paix, de nombreuses cérémonies symboliques sont organisées. Le Parlement a voulu que les morts fussent glorifiés dans toutes les communes de France, le même jour à la même heure. Moins qu'une journée de cérémonies officielles, ce 2 novembre est plutôt consacré aux hommages individuels des mères, veuves et orphelins, dans les cimetières et les nécropoles du front.

11 novembre 1920 : le Soldat inconnu

Le 11 novembre 1920 est une date importante pour la République, qui fête son cinquantenaire et y associe, pour la première fois, l'hommage à

un soldat inconnu mort pendant la Grande Guerre, représentant anonyme de la foule héroïque des "Poilus".

Évoquée en 1916, l'idée d'honorer un soldat inconnu, symbole de ses frères de combat, est adoptée en 1918. Le 12 novembre 1919, on décide du Panthéon comme lieu de sépulture. En 1920, une campagne menée par des écrivains est à l'origine du choix définitif de l'Arc de Triomphe.

Le Parlement vote à l'unanimité la loi suivante :

"Article 1^{er} : les honneurs du Panthéon seront rendus aux restes d'un des soldats non identifiés morts au Champ d'Honneur au cours de la guerre 1914-1918. La translation des restes de ce soldat sera faite solennellement le 11 novembre 1920.

Article 2 : le même jour, les restes du Soldat inconnu seront inhumés sous l'Arc de Triomphe".

Les députés adoptent le texte le 8 novembre, le Sénat le 9. Le 10, le soldat Auguste Thin désigne à Verdun le Soldat inconnu. Le cercueil arrive à Paris et rejoint pour la cérémonie du 11 novembre la châsse renfermant le cœur de Gambetta qui doit être transférée dans la crypte du Panthéon.

Une foule immense accompagne le cortège au Panthéon puis à l'Arc de Triomphe. Provisoirement, le cercueil est déposé dans une chapelle ardente au premier étage du monument et accessible à tous.

1921-1923 : de l'inhumation du Soldat inconnu à la Flamme du Souvenir

Le 28 janvier 1921, le Soldat inconnu est inhumé sous la voûte de l'Arc. Sur la dalle de granit sont gravés ces mots : "Ici repose un soldat français mort pour la Patrie (1914-1918)".

Tout au long de l'année 1922, les anciens combattants insistent pour que le Parlement déclare le 11 novembre fête nationale, ce qu'établit la loi du 24 octobre 1922.

Le 11 novembre 1923, en présence de nombreuses associations d'anciens combattants, André Maginot, ministre de la guerre et des pensions, allume une flamme du souvenir dont le foyer est réalisé par le ferronnier Brandt.

Le Comité de la Flamme a désormais la tâche de la faire raviver chaque jour au crépuscule. Au fil des années, il devient une institution nationale : la Flamme est ravivée par les associations d'anciens combattants. Le Livre d'or du Souvenir est signé par de nombreux hôtes de la France.

En quatre années seulement, un cérémonial annuel naît, qui deviendra vite une tradition.

Parallèlement, on assiste à l'érection d'un monument aux morts dans chaque commune de France, autour duquel chaque municipalité organise la cérémonie du 11 Novembre : cortège des autorités, des associations patriotiques, des enfants des écoles, de la population.

11 novembre 1940 : le défi à l'occupant

À l'approche du **11 novembre 1940**, les autorités allemandes ainsi que la préfecture de police prennent la décision d'interdire toutes les manifestations commémoratives. Le recteur de l'académie de Paris juge nécessaire d'envoyer une circulaire aux proviseurs des lycées pour qu'ils empêchent leurs élèves d'aller manifester.

En effet, depuis la rentrée scolaire, les facultés et lycées parisiens sont parcourus par une sourde opposition. Tracts appelant à la lutte et inscriptions sur les murs de slogans anti-allemands apparaissent. L'arrestation, le 30 octobre, de Paul Langevin, professeur au Collège de France et physicien de renommée internationale, entraîne une réaction immédiate.

Une première manifestation est organisée le 8 novembre. Si celle-ci ne revêt pas la dimension escomptée, l'idée d'une manifestation de plus grande ampleur s'y fait jour. Tracts et mots d'ordre d'origines diverses appellent à une grande manifestation à l'Arc de Triomphe le 11 novembre.

Ce jour-là, plusieurs cortèges d'étudiants et de lycéens, rassemblant 3 000 à 5 000 personnes, convergent vers les Champs-Élysées. L'hostilité à l'occupant est générale, les références au général de Gaulle présentes.

La répression est brutale : il y a de nombreux blessés, une centaine d'étudiants sont arrêtés et emprisonnés.

Pour la première fois depuis juin 1940, des Français se sont heurtés aux forces d'occupation. Ce 11 novembre 1940 est devenu un véritable symbole pour la résistance parisienne, pour l'ensemble des Français, en zone occupée comme en zone libre, mais aussi pour les Français libres qui, de Londres à Brazzaville, ont eu connaissance de cet acte de résistance dont la radio de Londres ne manque pas de souligner l'importance.

11 novembre 1944 : dans Paris libéré

Le 11 novembre 1944, à Paris, la cérémonie est commémorée dans une France dont la majorité du territoire est libérée. Elle est marquée par la présence d'une délégation britannique menée par le Premier ministre Winston Churchill.

Le Gouvernement Provisoire français présente cette invitation comme une sacralisation de la grande alliance de la guerre. C'est l'occasion pour

les deux gouvernements de se consulter pour poursuivre l'effort commun contre les forces de l'Axe.

C'est ce que rappelle le général de Gaulle :

"Nous nous plaçons à voir dans la présence de nos hôtes, non point seulement l'occasion longtemps attendue de les saluer dans notre capitale, mais encore la manifestation pratique d'une alliance, que de cruelles vicissitudes font apparaître plus nécessaire que jamais".

Le général de Gaulle et Winston Churchill assisteront ensemble au déroulement des cérémonies.

11 novembre 1945 : l'hommage à tous les combattants

L'année suivante, les cérémonies du **11 novembre 1945** reflètent la volonté du général de Gaulle de faire du Mont Valérien, lieu de martyre de nombreux résistants, un haut lieu de mémoire pour les combattants et les victimes du nazisme.

Quinze cercueils de Français morts pour la patrie y seront déposés : combattants des trois armes, prisonniers, déportés, hommes et femmes, ils symbolisent à la fois l'unité nationale et les différents théâtres d'opération et lieux de souffrance.

Le 10 novembre, les corps sont amenés en trois cortèges, des portes de Paris aux Invalides.

Le 11 novembre, un cortège unique les accompagne sous l'Arc de Triomphe où le général de Gaulle les accueille.

Dans la journée, la foule leur rend hommage et, la nuit tombée, les corps sont transportés et déposés au Mont Valérien.

Le 11 Novembre : au service de la Mémoire (1945 à nos jours)

Le 11 Novembre, jour de commémoration de l'armistice de 1918, est progressivement devenu un outil pour la Mémoire.

Depuis une vingtaine d'années, il donne lieu régulièrement à l'évocation d'un épisode particulier de la Grande Guerre, éventuellement associée, en fonction des anniversaires, à une thématique plus large : en 1984, le début de la guerre et la victoire de la Marne ; en 1986, Verdun ; en 1989, la Grande Guerre et la mémoire de la Révolution française ; en 1992, les troupes coloniales dans la Première Guerre mondiale ; en 1998, la contribution des Alliés à la Première Guerre mondiale ; en 2003, le 85^e anniversaire de l'Armistice de 1918 et le 80^e anniversaire du premier allumage de la Flamme du souvenir par André Maginot.

Cette cérémonie garde aujourd'hui tout son sens car elle est l'occasion de rendre hommage aux combattants pour que ne s'oublient pas dans l'oubli les sacrifices et les souffrances de toute une génération.



DMPA/Jacques Robert

Cérémonie du 11 novembre 1998 à l'Arc de Triomphe.

Ministère de la défense
Secrétariat général pour l'administration
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives
14, rue Saint-Dominique
00450 ARMÉES

Couverture : Cérémonie du 11 novembre 1997 à l'Arc de Triomphe - DMPA/Jacques Robert.